

## *Bilan de compétences*

<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salariés ou agents souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan</li> <li>- Demandeur d'emploi souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan</li> </ul>
<b>DISPOSITIONS PRATIQUES</b>	<p>Effectif maximum : 1 participant</p> <p><u>Salariés du secteur privé et/ou public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le temps de travail : l'accord de votre employeur est nécessaire ;</li> <li>- En dehors du temps de travail : vous n'êtes pas tenu d'en informer votre employeur ;</li> <li>- Partiellement sur le temps de travail : une négociation avec votre employeur est nécessaire pour vous libérer de vos heures de travail.</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b>	Inscription via mail ou téléphone : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session de formation.
<b>Présentation générale</b> (problématique, intérêt)	<p>Les points forts, votre parcours est individualisé, adapté à votre/vos objectifs professionnels, en adéquation avec la réalité de votre vie, de vos compétences,, afin d'optimiser vos chances de réussite professionnelle de manière durable, à travers la concrétisation de votre projet professionnel en la matière.</p> <p>L'utilisation de tests psychométriques de dernière génération vous permet d'apprendre à mieux vous connaître dans votre essence, de comprendre plus en profondeur votre mode de fonctionnement, mais également d'identifier vos talents, vos potentiels, vos aptitudes et de valoriser vos compétences à travers un projet professionnel cohérent.</p> <p>Mon expertise au profit de l'atteinte d'objectifs réalisables et atteignables, mon expérience professionnelle me permet d'avoir une très bonne connaissance du monde de l'entreprise, et de ses acteurs.</p> <p>Mon accompagnement personnalisé est à votre service pour faciliter vos enquêtes terrains, un passage obligatoire pour conforter votre choix d'orientation professionnelle.</p> <p>Ma vision à 360°, du micro à macro, de l'individu à l'organisation vous permettra de vous situer avec clarté dans l'écosystème dans lequel vous souhaitez vous diriger et d'adapter votre projet le cas échéant.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Le bilan de compétences a pour but de dessiner votre profil sur le plan professionnel, en mettant en place des actions visant à analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (articles L.6313-4 et R.6313-4).</p> <p>Une bonne connaissance de soi, de son mode de fonctionnement, de ses compétences, de ses leviers motivationnels, mais également de ses limites, permettent de prévenir les risques psychosociaux en milieu professionnel, préserver ainsi votre santé dans le temps, mais également vous permet de sécuriser votre avenir professionnel en choisissant un projet professionnel en phase avec votre être et vos capacités, ce qui vous assurera une sécurisation professionnelle à long terme.</p> <p>On peut préciser les objectifs :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer l'atteinte des objectifs suivants : connaissance de soi, identification de ses talents, potentiels, aptitudes, axes d'amélioration, motivations, cohérence entre profil/poste visé/offre et la demande à l'échelle du territoire, validation de projet, construction du plan d'action, réalisation du plan d'action, selon ce qui a été défini lors de la phase préliminaire, mesure d'impact à l'aide du résultat des enquêtes métiers, de la phase de conclusion, en utilisant la synthèse de restitution, ainsi qu'une évaluation sous-forme d'enquête téléphonique et/ou mail à destination du bénéficiaire du bilan de compétences à J + 6 mois.</li> </ul> <p>Qui permettent d'identifier les connaissances, capacités, habiletés comportementales que les participants devront avoir acquis à l'issue du bilan (et qui seront mesurables).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le profil et les motivations du bénéficiaire à l'aide tests psychométriques.</li> <li>- Objectiver la faisabilité du projet professionnel visé</li> </ul>
<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p>Le bilan de compétences comprend obligatoirement :</p> <p>Une première prise de contact en distanciel ou en présentiel, dans une démarche volontaire de votre part.</p> <p>Trois phases, dont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <u>La phase préliminaire qui permet :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) d'analyser votre demande et vos besoins ;</li> <li>b) de déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins ;</li> <li>c) de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.</li> </ol> </li> <li>2) <u>La phase d'investigation qui permet :</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ; Ou bien</li> <li>b) d'élaborer une ou des alternatives pour votre projet futur.</li> </ol> </li> <li>3) <u>La phase de conclusions :</u> Il peut y avoir plusieurs conclusions envisagées. À partir d'entretiens personnalisés, elle vous permet : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;</li> <li>b) de recenser les conditions et moyens qui favorisent la réalisation de votre projet professionnel ;</li> <li>c) de prévoir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel. Vous pouvez notamment bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire du bilan de compétences.</li> </ol> </li> </ol> <p>Un suivi à 6 mois pour faire le point sur votre situation, sous forme de questionnaire à compléter à distance.</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un livret d'accompagnement sera remis au bénéficiaire, ce livret sera composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De ressources gratuites, notamment les sites incontournables en matière d'informations de droit commun sur les métiers, formations, aides possibles, sur l'accès à des données statistiques.</li> <li>- De documents capitalisant l'expérience personnelle et/ou professionnelle</li> <li>- De documents d'identification des motivations</li> <li>- D'enquête terrain</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De diverses exercices pratiques</li> <li>- Des tests psychométriques</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Active</li> <li>● Explicitation</li> <li>● Interrogative...</li> </ul> <p><b>Modalités :</b> Présentiel, à distance; Point en début d’entretien, état d’avancement du travail personnel demandé, et de la réflexion du bénéficiaire au jour de l’entretien; Synthèse de l’entretien du jour; Point en fin d’entretien, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l’évolution pédagogique. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l’écart éventuel, formalisation d’une régulation sur les points soulevés.</p>
<p><b>Moyens d’encadrement de la formation</b></p>	<p>ACTION SANTE BIEN ETRE AU TRAVAIL s’engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L’animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l’ancrage en temps réel. Cette animation s’appuie sur une alternance d’exposés théoriques et pratiques. Restitution des tests psychométriques délivrés à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
<p><b>Durée</b></p>	<p>Durée totale : 24 heures</p>
<p><b>Dates</b></p>	<p><u>Calendrier :</u></p> <p>Phase préliminaire (entretien préalable + diagnostic) (2h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 20/08/2024</li> </ul> <p>Phase d’investigation (20h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 28/08/2024 - 1 heure (passage des tests par le bénéficiaire)</li> <li>- Le 02/09/2024 - 2 heures (restitution des tests)</li> <li>- Le 04/09/2024 - 2 heures (restitution des tests)</li> <li>- Entre le 04 et 14/09/2024 - 3 heures (investigation métier par le bénéficiaire)</li> <li>- Le 14/09/2024, - 1 heure (retour sur investigations métiers)</li> <li>- Le 16/09/2024, - 1 heure (exercice de technique projective)</li> <li>- Le 17/09/2024, - 1 heure (retour sur investigations métiers + analyse des compétences)</li> <li>- Entre le 17 et 24/09/2024 - 4 heures (investigations et enquêtes métier par le bénéficiaire)</li> <li>- Le 23/09/2024 - 2 heures (travail sur les compétences par le bénéficiaire)</li> <li>- Le 24/09/2024, - 2 heures (analyse des compétences et des valeurs)</li> <li>- Le 25/09/2024, - 1 heure (réalisation du plan d’action)</li> </ul> <p>Phase de conclusion (2h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise de la synthèse</li> </ul>

<b>Lieu(x)</b>	65 ter avenue de la princesse 78110 Le Vésinet
<b>Coût par participant</b>	Prix : 2000€ TTC
<b>Accessibilité</b>	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.
<b>Restauration</b>	Néant
<b>Hébergement</b>	Néant
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	Anne Maquet - 0603947934 -a.maquetpsy@gmail.com
<b>Formatrice</b>	Le bilan de compétence doit être placé sous le contrôle d'un prestataire qui intervient effectivement dans ce domaine. Il doit avoir des qualités en adéquation avec le domaine concerné et agir pour le compte d'un organisme de formation déclaré.  Habilitée "consultant en bilan de compétence" par Linkom Consultants Psychopraticienne consultante en risques psycho-sociaux Habilitée IPRP (en renouvellement)
<b>Suivi de l'action</b>	Feuilles de présence. Questions orales (dialectique), écrites, Quizz et tests psychométriques. Mises en situation (enquêtes métiers, immersions, enquêtes réseaux sociaux professionnels...) Formulaires d'évaluation de l'accompagnement à chaud et à six mois.
<b>Evaluation de l'action</b>	Une évaluation de l'action ( <i>satisfaction des participants</i> ) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences ( <i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i> ) sont à envisager.  Évaluation de la prestation de formation « <b>à chaud</b> » <i>entretien avec la personne, bilan écrit...</i> ). Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « <b>à froid</b> » après 6 mois.